

**Procès-verbal du Conseil municipal
du jeudi 11 avril 2024**



Présents : MM. MMES PATAUD, CANFORA, BORDES, CUQUEMELLE, DOUCET

Procurations : JANNETAUD N. représentée par PATAUD

Excusés : TERRASSIER, MALAVAUD

Absents :

La séance est ouverte sous la présidence de M. Patrice PATAUD, maire qui déclare les membres du Conseil municipal cités ci-dessus présents et installés dans leurs fonctions.

Le quorum est atteint, le Maire ouvre la séance à 18h10.

Désignation du secrétaire de séance : M. Carmine CANFORA

1. Approbation du procès-verbal du 20 mars 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de la séance du 20 mars 2024.

2. SDIC 23 : adhésion de la commune de La Villedieu

Adhésion de la commune de LA VILLEDIEU. Approuvé à l'unanimité.

3. Vote du compte de gestion 2023 dressé par le receveur municipal

Le compte de gestion 2023 du budget de la Commune, dressé par le trésorier municipal, pour l'exercice 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Vote du compte administratif 2023 dressé par la commune

Le compte administratif 2023 du budget de la Commune, dressé par le Maire, et présenté par M. Carmine CANFORA est approuvé à l'unanimité.

5. Affectation des résultats 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter 232 931,19 € à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement ; le solde soit 189 029,62 € inscrits en réserve en section de fonctionnement. Approuvé à l'unanimité.

6. Vote du budget 2024

Le budget primitif de la Commune équilibré à la somme de :

➤ Fonctionnement : 593 042,62 €

➤ Investissement : 1 137 843,96 €

Il est approuvé à l'unanimité.

Le Maire, Patrice PATAUD, apporte certaines précisions :

- Nous avons un excédent 2022 au compte administratif en fonctionnement d'un montant de 189 029,62 € ;

- Nous finançons intégralement tous ce qui a été mis dans le budget sans faire d'emprunts.

7. Questions diverses

Pas de questions diverses.

8. Informations diverses

Le Maire, Patrice PATAUD :

➤ La vente du bois de la forêt communale a eu lieu ce matin. Voici les résultats :

- Parcelle 25.U 1043,09 m³ : acheteur DUTEIL & FILS SARL pour 100 500,00 €
- Parcelle 43.U 367,28 m³ : acheteur BOIS et SCIERIES DU CENTRE pour 20 296,00 €
- Parcelle 50.U 1297,61 m³ : acheteur DUTEIL & FILS SARL pour 136 500,00 €

Soit un montant total H.T. de 257 296,00 €

➤ L'entreprise CFBL souhaite louer la salle polyvalente une journée au mois d'août. Il n'existe pas de tarif à la journée actuellement. Lors du prochain conseil municipal, une délibération sera prise pour créer le tarif à la journée pour les habitants à 60 euros et pour les habitants hors commune à 75 euros.

➤ Réunion avec le SDEC le 4 avril dernier : Suite au diagnostic énergétique de la mairie et de la salle polyvalente, voici les travaux à faire, permettant une amélioration énergétique de ces 2 bâtiments.

- Mairie : isoler les planchers donnant sur un sous-sol ; mettre en place des systèmes de régulation – programmation ; mise en œuvre d'une VMC simple flux hygroréglable dans chaque logement ; mettre en œuvre une VMC simple flux modulée pour la zone mairie/salle des associations.
- Salle polyvalente : isoler le pignon ouest ; renforcer l'isolation des combles ; mise en œuvre d'une VMC simple flux modulée ; remplacer les menuiseries.

En ce qui concernant le changement de mode de chauffage une étude va être réalisée entre la géothermie et la chaudière bois granulés.

➤ Eglise : la réunion de chantier a eu lieu le 05 avril dernier. Les travaux avancent bien. La charpente du clocher est affaissée sur les côtés sud et ouest. Des travaux sont à prévoir en conséquence.

➤ Salle de repos : les travaux de carrelage sont terminés. Il reste l'intervention du plombier.

➤ Garage sous la salle du conseil municipal : la dalle est réalisée.

➤ La Commune est propriétaire de la parcelle de Mme BUSSIERE. Concernant l'acquisition de la grange à Morterolles, nous sommes en attente d'un rendez-vous pour la signature de l'acte.

➤ Nous avons reçu un courrier du collège de Bourganeuf au sujet des voyages de fin d'années. Nous attendons la liste des enfants pour verser les subventions aux parents.

➤ Nous avons reçu un courrier de la Com. Com. demandant le positionnement de la commune sur l'intégration d'un syndicat pour l'eau potable. Transmission par mail de la délibération prise lors du conseil municipal du 17 janvier dernier.

➤ La prochaine assemblée des habitants est le 8 juin de 9h30 à 12h à la salle polyvalente. Un courrier est transmis aux 'Les habitants de Saint-Pardoux-Morterolles opposés au projet éolien' pour les inviter à participer à cette assemblée.

➤La nouvelle convention pour les éoliennes sera discutée lors du prochain conseil municipal, le 24 avril.

➤Les commission 'Lien social' et 'Voirie' seront le 23 avril à 17h et 18h.

➤Un habitant demande un rendez-vous en mairie afin de discuter, entre autres, de sujets tel que le transfert de la compétence eau eau/assainissement ou du projet éolien. Les élus proposent de le rencontrer lors de l'assemblée des habitants le 8 juin prochain.

➤Spectacle de la com com en collaboration avec l'association 'Lou Vergier' : 60 personnes ont assisté à la pièce de théâtre. Les participants, la com com ainsi que les spectateurs ont félicité l'association pour son accueil chaleureux et l'organisation de cette soirée.

La séance est levée à 19h44.

Toute demande de modification de ce procès-verbal doit être adressée en mairie dans les 15 jours suivant sa réception.

Le secrétaire de séance,
Carmine CANFORA